

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale des politiques agricole,
agroalimentaire et des territoires

Service de la Forêt de la Ruralité et du Cheval
Sous-Direction de la Forêt et du Bois
Bureau des Investissements Forestiers
19, avenue du Maine
75732 Paris 15 SP

Dossier suivi par : Etienne CHAPELANT
Référence : *Modificatif DRA/SRA Sud Massif central*
Tél : 01 49 55 50 20
etienne.chapelant@agriculture.gouv.fr

Office National des Forêts

Monsieur le Directeur territorial
de la Direction territoriale du SUD-OUEST
Yves DUCOS

23, bis boulevard bonrepos
31000 Toulouse

Paris, le 20/02/2013

REÇU 25 FEV. 2013

Objet : approbation du modificatif des DRA-SRA «Sud du Massif Central» de la région Midi-Pyrénées

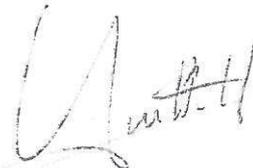
Monsieur le Directeur territorial,

Par courrier du 25 janvier 2013, l'Office National des Forêts a sollicité mes services pour approuver le modificatif des DRA/SRA « Sud du Massif Central » de la région Midi-Pyrénées. J'ai bien noté que cette mise à jour était prévue dans les versions initiales des DRA/SRA approuvées le 18 juillet 2006, afin d'intégrer les conclusions de l'étude ONF/CRPF visant à analyser les dépérissements consécutifs à la sécheresse de 2003, et à tirer les enseignements en matière d'adéquation essence/station et de critères d'exploitabilité.

Ces évolutions proposées étant en cohérence avec l'ORF de la région Midi-Pyrénées, ainsi qu'avec les DNAG et ONAG ; j'approuve les termes de ce modificatif ci-joint qui devront être communiqués et mis en application par vos services à l'occasion de l'élaboration des prochains documents d'aménagement.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

L'adjoint au Sous-directeur
de la forêt et du Bois



Jean-Luc GUITTON

Copie : - Monsieur le Directeur de la DRAAF Midi-Pyrénées, Michel SALLENAVE
- Monsieur le Directeur forêt de la DT ONF Sud-Ouest, Jacques MIRAULT
- Monsieur le Directeur générale de la DT CB de l'ONF, Bernard GAMBLIN

29 JAN. 2013

Direction

Technique et
Commerciale Bois

Monsieur le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
D.G.P.A.A.T - Service de la forêt, de la ruralité et
du cheval - Sous-direction de la Forêt et du Bois
A l'intention de Mme le Chef du Bureau des
Investissement forestiers
19, avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15

Département
Forêts

Paris, le 25 JAN. 2013

DTCB-Forêt/BG/TV/HN/N°13-02
Dossier suivi par Hippolyte Ndikumwami

2, av. de Saint-Mandé
75570 Paris cedex 12
Tél. : 01 40 19 59 13
Fax : 01 40 19 59 42
Mél : dtcb-secretariat-
forets@onf.fr

Objet : Demande d'une validation d'un modificatif de certaines décisions des DRA-SRA « Sud du Massif Central » de la région Midi-Pyrénées.
Réf. : - Votre mail du 04 septembre 2012

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les éléments constitutifs d'une demande de modification des DRA/SRA Sud du Massif Central de la région Midi-pyrénées approuvées par décret ministériel du 18 juillet 2006. Cette demande émane de la direction territoriale sud-ouest de l'ONF.

En effet, le chapitre 3.2.1 des DRA-SRA Sud du Massif Central (voir la DRA ci-jointe) précise à la page 66 : « Après les nombreux dépérissements observés consécutivement à la sécheresse de l'été 2003 dans la région, une étude commune CRPF/ONF a été lancée pour analyser les dépérissements et tirer les conclusions pour le choix des essences. Dès son élaboration, cette étude devra être intégrée dans le présent document pour compléter et préciser le choix des essences et leur diamètre d'exploitabilité. »

Cette présente mise à jour proposée pour validation a donc pour but de compléter les DRA-SRA de 2006 principalement sur deux points :

- Précision sur les recommandations "adéquation essence x station" suite aux conclusions des études consécutives à l'épisode canicule et sécheresse de 2003-2005 dans le Sud du Massif Central ;
- Précision sur les diamètres d'exploitabilité en conformité avec les DNAG-ONAG approuvées respectivement les 14 septembre 2009 et 7 avril 2010.

Plus précisément, ce sont trois points qui sont améliorés par rapport à la version des DRA-SRA de 2006 :

1. Tableau des unités stationnelles (§1.1.1.2 page 19)

Il est proposé de revoir l'ordre de la clé en positionnant d'abord le critère altitudinal, et ensuite le critère hydrique.

Par ailleurs, le tableau des unités stationnelles actuel est celui utilisé dans les anciennes DILAM-ORLAM de la Montagne Noire et des Monts de Lacaune. Il est donc élargi pour le reste de la zone, notamment la partie non calcaire de l'Aveyron.

2. Tableau du choix des essences (§3.2.1 page 67)

Il est proposé de préciser la partie pédoclimatique pour le choix des essences, surtout pour l'épicéa commun qui a subi de forts dépérissements depuis 2003, afin de mieux préciser l'optimum stationnel. Trois essences résineuses ont été mises à l'honneur dans cette nouvelle version et sont proposées comme essences objectif recommandées dans certaines stations, en faisant attention à leurs limites écologiques. Il s'agit du douglas, du pin laricio de Corse, du cèdre de l'Atlas et dans une moindre mesure du pin sylvestre.

3. Tableau des critères d'exploitabilité (§3.6 page 72)

Les critères d'exploitabilités sont indiqués dans le tableau en lien directement avec les unités stationnelles. Or ce lien station-fertilité n'est pas systématique. Il est proposé de retenir comme entrée du tableau la potentialité forestière (en lien avec la fertilité des guides de sylviculture) plutôt que l'unité stationnelle (qui peut être en lien avec la potentialité mais pas systématiquement). Les critères minimaux et maximaux sont complétés dans le tableau.

Par ailleurs les critères des essences non objectif sont indiqués. Ceux de l'épicéa ont été précisés selon le contexte stationnel pour intégrer le risque climatique. Ajout également des critères du mélèze. Le cas du chêne rouge mal venant ou avec problème sanitaire a été ajouté. Les critères d'exploitabilité du sapin pectiné passent de 50-60 cm à 45-55 cm. Les diamètres objectifs du hêtre ont été baissés, et ceux du chêne sessile ont été augmentés.

Pour les feuillus, une entrée sur la qualité des peuplements permet également d'adapter le diamètre objectif à la qualité des peuplements en place.

Les critères proposés sont conformes aux DNAG-ONAG approuvées respectivement les 14 septembre 2009 et 7 avril 2010.

Dans votre mail du 4 septembre 2012 et suite à la consultation de votre service juridique, vous disiez que ce modificatif ne vous semble pas nécessiter la prise d'un nouvel arrêté, et qu'un courrier du ministère validant ce modificatif pourrait suffire. Cette option nous conviendrait parfaitement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Technique et Commercial Bois


Bernard Gamblin

Pièces jointes :

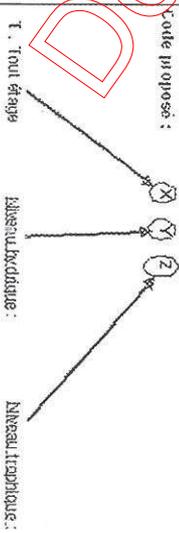
- tableau des unités stationnelles
- tableau du choix des essences
- tableau sur ce qui change dans le choix des essences
- tableau des critères d'exploitabilité
- copie de la DRA « Sud du Massif Central »

Critère 1 Etage	Critère 2 Niveau hydrique	Critère 3 Niveaux trophique / exposition	Code station	Libellé station	Potentialité forestière indicative / critères d'exploitabilité			
					Faibles	Moyennes	Fortes	Resineux
Asylvatique = A	Vide non boisable	Niveaux trophique / exposition	A	Vide non boisable (hydromorphe, zone rocheuse)	/	/	/	/
					Faible	Faible	Faible	Faible
Tout étage = T	NH faible calcaire ou non	Hydromorphe avec nappe perchée temporaire	T 1	NH faible, calcaire ou non	Faible	Faible	Faible	Faible
					Faible	Faible	Faible	Faible
Collinéen = C (200 - 700 m)	Niveau hydrique moyen	Fortement exposé sud et/ou au vent desséchant	C 2exp	Collinéen fortement exposé sud et/ou au vent desséchant, NH moyen	Faible	Faible	Faible	Moyen
					Faible	Faible	Faible	Faible
					Faible	Bonne	Faible	Fort
		Eutrophe, Mésotrophe ou calcaïque	C 2a, m, (cl)	Collinéen, NH moyen, Eutrophe, Mésotrophe ou calcaïque	Bonne	Bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Bonne	Moyen	Fort
	Niveau hydrique fort	Mésotrophe	C 3m	Collinéen, NH fort, Oligotrophe	Bonne	Très bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Très bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Très bonne	Moyen	Fort
	Montagnard supérieur (effet de crête)	Eutrophe ou calcaïque	C 3e, (cl)	Collinéen, NH fort, Eutrophe ou calcaïque	Très bonne	Très bonne	Fort	Fort
					Très bonne	Très bonne	Fort	Fort
					Très bonne	Très bonne	Fort	Fort
Montagnard supérieur (effet de crête)		M sup	Montagnard supérieur (effet de crête)	Faible	Faible	Faible	Faible	
				Faible	Faible	Faible	Faible	
				Faible	Faible	Faible	Faible	
Montagnard = M (> 700m)	Niveau hydrique moyen	Fortement exposé sud et/ou au vent desséchant	M 2exp	Montagnard fortement exposé sud et/ou au vent desséchant, NH moyen	Faible	Faible	Faible	Faible
					Faible	Faible	Faible	Faible
					Faible	Bonne	Faible	Fort
		Oligotrophe	M 2o	Montagnard, NH moyen, Oligotrophe	Bonne	Bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Bonne	Moyen	Fort
					Bonne	Bonne	Moyen	Fort
	Mésotrophe	M 2m	Montagnard, NH moyen, Mésotrophe	Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
	Eutrophe	M 2e	Montagnard, NH moyen, Eutrophe	Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Bonne	Moyen	Fort	
Niveau hydrique fort	Oligotrophe	M 3o	Montagnard, NH fort, Oligotrophe	Bonne	Très bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Très bonne	Moyen	Fort	
				Bonne	Très bonne	Moyen	Fort	
Mésotrophe	M 3m	Montagnard, NH fort, Mésotrophe	Bonne	Très bonne	Moyen	Fort		
			Bonne	Très bonne	Moyen	Fort		
			Bonne	Très bonne	Moyen	Fort		
Eutrophe	M 3e	Montagnard, NH fort, Eutrophe	Très bonne	Très bonne	Fort	Fort		
			Très bonne	Très bonne	Fort	Fort		
			Très bonne	Très bonne	Fort	Fort		

Type de stations	Libellé	Essences objectives		Essences à privilégier	
Essence	Code	Essences à privilégier	Essences à privilégier	Essences à privilégier	
Asylvatique = A	A	Vide non boisable (hydromorphe, zone rocheuse)	Essences à privilégier : E1, SOROS, P.S., C.H.S. perennielles et de 30 à 40 ans	Essences à privilégier : SOROS, P.S., C.H.S. perennielles et de 30 à 40 ans	
Tout étage = T	T 1	NH faible calcaire ou non	Essences en place	Tous les taillis feuillus	
	T Htemp	Hydromorphe avec nappe perchée temporaire		BOV	DOU - PCO
Collinéen = C (200 - 700 m)	C 2exp	Collinéen fortement exposé sud et/ou au vent desséchant NH moyen	PCO - CEA ² - P.S. ²	Taillis CHS - HET - CHY - ROB	
	C 2o	Collinéen, NH moyen Oligotrophe	DOU - CEA ² - PCO - CHS	HET - CHT - P.N - CHR	
	C 2e,m,(c)	Collinéen, NH moyen, Eutrophe, Mésotrophe ou calcaire	DOU ² - HET ² - CEA ² - PCO ¹ - CHS ERS - PCA - ROB - P.S. DOU ² - HET ² - CEA ² - PCO ² - CHS ² ROB - P.S.	TIG - ERP	CHT - P.N - CHR ¹
	C 3o	Collinéen, NH fort Oligotrophe	DOU ² - HET ² - CEA ² - CHS - MER - PCO - ERS - FRC - CHP ² - ROB - P.S.	ERP	CHT - CHR - P.N
	C 3m	Collinéen, NH fort, Mésotrophe	MER - FRC - ERS - CHS - CHP ¹ - ERP NOY - HET - DOU ¹ - PEU - PCO ¹ - ROB	CHA - TIG	Taillis Toules
	C 3e,(ci)	Collinéen, NH fort, Eutrophe ou calcaire	Pas d'investissement à objectif de production		
	M sup	Montagnard supérieur (effet de crête)	PCO - P.S. - CEA ¹		Tous les taillis feuillus
	M 2exp	Montagnard fortement exposé sud et/ou au vent desséchant NH moyen	PCO - P.S. - CEA ¹		Taillis HET - CHE - S.N
	M 2o	Montagnard, NH moyen, Oligotrophe	DOU - PCO ² - CEA ² - S.P. - P.S. - MEH ² - HET ²		EPIC - S.N
	M 2m	Montagnard, NH moyen, Mésotrophe	DOU - S.P. - CEA ² - HET ² - P.S. - PCO ² - MEH ²		EPIC - CHT
M 2e	Montagnard, NH moyen, Eutrophe	DOU - S.P. - HET ² - CEA ² - MEH ² - P.S. - PCO ²		EPIC - CHT	
M 3o	Montagnard, NH fort, Oligotrophe	DOU - PCO ² - S.P. - HET ² - CEA ² - MEH ² - P.S. - MEE			
M 3m	Montagnard, NH fort, Mésotrophe	DOU - S.P. - CEA ² - HET ² - P.S. - ERS - MEH - MEE - PCO ²			
M 3e	Montagnard, NH fort, Eutrophe	DOU - S.P. - CEA ² - HET ² - P.S. - ERS - MEH - MEE - PCO ²	ALB - SOR - CHS ²	PCO ¹ - EPIC - CHT	

Legende :

Code propos :



- Niveau topographique :
- X : Tout étage
 - Y : Niveau topographique
 - Z : Niveau topographique
- Essence :
- A : Asylvatique
 - C : Collinéen
 - E : Eutrophe
 - M : Montagnard
- Essence :
- 1 : NH fort
 - 2 : NH moyen
 - 3 : NH fort
- Essence :
- ca : calcaire
 - ci : calcaire
 - ca : calcaire

Essence 1 : Ne pas lister sur sol calcaire ni calcaire

Essence 2 : Attention aux hauteurs homologues de l'essence

Essence 3 : Uniquement sur les anciennes zones à forêts

N.B. : le code de essence est lié au code Essence national

MODIFICATIF DRAISRA " SUD DU MASSIF CENTRAL " : CHOIX DES ESSENCES

Stations principales	Ce qui est modifié
Collinéen, NH fort oligotrophe : Station 13 dans la DRA	Le douglas et le hêtre sont maintenus comme essences objectif recommandées en précisant qu'il faut faire attention aux limites écologiques des ces deux essences. Le cèdre d'Atlas est ajouté aux essences objectif recommandées en faisant attention à ses limites écologiques. Le CHS, le PCO, le PS et le ROB passent en essences possibles. Retrait du châtaignier des essences recommandées, et passage en essences à conserver s'il est en place.
Collinéen, NH fort mésotrophe: Station 14 dans la DRA	Ajout de trois essences objectifs principales : le cèdre d'Atlas, le douglas et le merisier. Pour le DOU, le CHS et le CEA, faire attention aux limites écologiques de ces essences. Le CHP, PS, PCO, ERS, FRC, ERS, ROB sont des essences possibles.
Collinéen, NH fort eutrophe: Station 15 dans la DRA	Ajout de trois essences objectifs principales : le CHS, le CHP et ERP. Pour le CHP, ne pas l'installer sur sol calcaire.
Collinéen, NH moyen oligotrophe : Station 8 dans la DRA	Le chêne rouge, le châtaignier passent en essences pouvant être conservées si elles sont en place. Le chêne sessile reste une essence objectif possible. Ajout du cèdre de l'Atlas (faire attention à ses limites écologiques) et du pin laricio de Corse comme essence objectif principale. Faire attention aux limites écologiques du douglas qui est maintenu en essence objectif.
Collinéen, NH moyen eutrophe, mésotrophe ou calcaire : Station 9 dans la DRA	Maintien du douglas, du hêtre et essences objectif principales et le chêne sessile en essence possible. Ajout du cèdre de l'Atlas et du pin laricio de Corse en essences objectif tout en faisant attention aux limites écologiques pour le cèdre et pour le pin laricio. Pour ce dernier, ne pas le mettre sur sol calcaire. Le châtaignier passe en essence conservable s'il est en place.
Montagnard, NH fort eutrophe (Station 12 dans la DRA)	le hêtre est maintenu en essence objectif principale. Ajout d'autres essences objectif principales : le douglas, le sapin pectiné, le cèdre de l'Atlas. Les feuillus (merisier, frêne commun) sont retirés des essences objectifs.
Montagnard, NH fort mésotrophe: Station 11 dans la DRA	Maintien du douglas, du sapin, du hêtre comme essences objectif principales. Ajout du pin sylvestre et du cèdre de l'Atlas en essences objectif principales.
Montagnard, NH fort oligotrophe: Station 10 dans la DRA	Ajout du cèdre de l'Atlas et du pin laricio de Corse en essences objectif principales, et retrait du mélange des essences objectifs.
Montagnard, NH moyen eutrophe et mésotrophe Stations 6 et 7 dans la DRA	Maintien des mêmes essences objectif principales : DOU - SP - HET-CEA, en faisant attention aux limites écologiques du cèdre.
Montagnard, NH moyen oligotrophe Station 5 dans la DRA	Ajout du CEA et du PCO en essences objectif principales, en faisant attention à leurs limites écologiques.

Tableau maître des critères d'exploitabilité		Toutes potentialités		Potentialité forte		Potentialité moyenne		Potentialité faible		Toutes potentialités	
Essence	Qualité / Origine	Dg pnt final	Age indicatif	Dg pnt final	Age indicatif	Dg pnt final	Age indicatif	Dg pnt final	Age indicatif	Diamètre minimal	Age maximal
HET	Hêtre	Bonne à moyenne	100-120	60	100	55	110	50	120	45	130
				40-45	90-105	45	90	45	105	40	105
CHS	Chêne sessile	Bonne à moyenne (Qualité B/C)	160-180	70	160	65	170	60	180	50	200
				60-70	140-160	55	140	50	160	45	200
				60-65	100-130	65	100	65	120	60	130
CHP	Chêne pédonculé	Faible (Qualité C/D : gelif, bas branchu, souche)	80-130	55	80	55	110	50	130	45	160
				50-55	60-75	60	60	55	75	40	90
CHR	Chêne rouge	Bonne à moyenne (en bonne station et bon état sanitaire)	60-75	60	60	40	40	40	40	35	70
				40-45	45-55	45	45	40	55	45	45
ERS	Erable sycomore	Toutes	60	60						45	120
				50-55	60						45
ERP	Erable plane	Toutes	60	60						45	120
				50-55	60						45
FRC	Frêne commun	Toutes	60							45	65
CHT	Chataignier										
ROB	Robinier										
AUG	Aulne glutineux	Bonne à moyenne (Tailles améliorables et bon état sanitaire)	35-40	35						30	40
BOV	Bouleau verruqueux										
MER	Merisier										
TIG	Tilleul à grandes feuilles	Toutes	50	60						45	65
ALB	Alstier blanc										
SOR	Sorbier des oiseleurs										
NOY	Noyer										
PEU	Peuplier	Toutes	45-50	15-25						40	30
Tailles de feuillus non améliorables (CHP, CHS, CHY, CHA, HET, CHT, ROB, BOV)											
DOU	Douglas	Bonne à moyenne	20-30	25-80							
MEE	Mélèze d'Europe	Bonne à moyenne	55-65	60-100	65	60	60	60	70	55	100
MEH	Mélèze hybride	Bonne à moyenne	50-60	70	60	70	55	70	70	50	120
MEJ	Mélèze du Japon										
CEA	Cèdre de l'Atlas	Bonne à moyenne	50-60	80-100	60	80	55	90	100	50	120
S.P	Sapin pectiné	Bonne à moyenne	45-55	95-125	55	95	50	110	125	45	130
S.N	Sapin de Nordmann										
PCO	Pin laricio de Corse	Bonne à moyenne	45-50	70-80	50	70	45	70	80	45	120
PCA	Pin laricio de Calabre										
EPC	Epicéa commun	Niveau hydrique fort (M3)	45-55	60-70	55	60	50	70	45	45	90
				40-50	55-65	50	55	45	65	40	65
P.S	Pin sylvestre	Bonne à moyenne	40-45	80-90	45	80	45	90	90	35	120
				35-45	110	45	110	40	110	35	80
P.N	Pin noir d'Autriche	Faible à moyenne	35-45	110	45	110	40	110	35	80	